



**PRÉFET
DE LA MAYENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Communiqué de presse

13 juillet 2021

Opérations de vaccination, prévention et dépistage autour du 14 juillet en Mayenne

Avec une semaine marquée par la fête nationale du 14 juillet et dans un contexte de reprise épidémique, l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire et la Préfecture de la Mayenne poursuivent la vaccination dans le département et rappellent que le dépistage, accompagné des mesures d'isolement, en cas de positivité, est essentiel.

Un été de mobilisation pour la vaccination

Plus nous vaccinerons, plus la diffusion du virus sera limitée, plus les hospitalisations seront évitées.

Pour faire face à la reprise de l'épidémie, nous disposons du vaccin :

Tous les vaccins disponibles en France protègent contre le variant Delta, **en divisant par 12 son pouvoir de contamination et évitent 95% des formes graves.**

Pour les personnes de plus de 12 ans, la vaccination sera possible cet été près de chez soi, sur son lieu de vacances, avec ou sans rendez-vous, en hyper-proximité (pharmaciens, médecins, associations), pour les personnes les plus éloignées des soins, etc.

Un **appel est lancé aux plus vulnérables** (personnes de plus de 60 ans, en situation de surpoids grave, etc.) à se mobiliser pour aller se faire vacciner.

Malgré la vaccination, le maintien du respect des gestes barrières reste essentiel.

Pass sanitaire

Le « pass sanitaire » consiste en la présentation numérique (*via* l'application TousAntiCovid) ou papier, d'une preuve sanitaire, parmi les trois suivantes

1. **La vaccination**, à la condition que les personnes disposent d'un schéma vaccinal complet, soit :
 - 2 semaines après la 2e injection pour les vaccins à double injection (Pfizer, Moderna, AstraZeneca) ;
 - 4 semaines après l'injection pour les vaccins avec une seule injection (Johnson & Johnson) ;
 - 2 semaines après l'injection pour les vaccins chez les personnes ayant eu un antécédent de Covid (1 seule injection).
2. **La preuve d'un test négatif de moins de 48h** pour l'accès aux grands événements concernés et maximum 72h pour le contrôle sanitaire aux frontières

3. **Le résultat d'un test RT-PCR ou antigénique positif** attestant du rétablissement de la Covid-19, datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois

Dès le 21 juillet 2021, le **Pass sanitaire** (pour les plus de 12 ans) sera étendu à tous les lieux de loisirs et de culture (parcs d'attraction, spectacle, concert, festival) rassemblant plus de 50 personnes

En Mayenne

L'Agence régionale de santé et la Préfecture de la Mayenne invitent les Mayennais de plus de 12 ans à **prendre rendez-vous sans attendre pour se faire vacciner dans un centre de vaccination ou chez un pharmacien, médecin ou infirmier.**

Les professionnels de santé restent mobilisés et les centres de vaccination sont ouverts pendant les vacances. Pour **prendre rendez-vous** : www.sante.fr

ou appel de la plateforme téléphonique le matin du lundi samedi au 02 43 53 53 00.

Afin d'encourager la population à rester prudente, pour se protéger et protéger ses proches, les **médiateurs de lutte anti-covid**, formés pour répondre aux questions de la population sur la Covid-19 (utilisation des auto-test, pass sanitaire...), diffuser les bonnes pratiques (gestes barrières, dépistage, vaccination...), réaliser des tests antigéniques seront présents sur la ville de Laval sur les demies journées des **13, 14 et 15 juillet dans différents quartiers ou sites en appui d'animations thématiques.**

Les médiateurs proposeront des actions de prévention sur **Pavement, Hilard, Les Fourches, la plaine d'aventures, les Pommerais et Avesnières.**

Le dépistage, accompagné des mesures d'isolement, se poursuit

Le dépistage se poursuit en Mayenne cette semaine afin de détecter le plus grand nombre de personnes porteuses du virus, qu'elles aient des symptômes ou non, qu'elles aient été exposées à des situations à risque, qu'elles soient cas contact... et ainsi de casser les chaînes de contamination. Il est conseillé de se faire tester en cas de symptômes, en cas d'exposition à risque, mais aussi avant de retrouver ses proches et au retour du week-end.

Opérations de dépistage prévues en Mayenne cette semaine (sans rendez-vous)

A Laval, parking du Palindrome, rue Albert Einstein, près de la zone commerciale, route de Tours :

- **Lundi 12 juillet** de 9h à 13h
- **Mardi 13 juillet** de 9h à 13h
- **Mercredi 14 juillet** de 9h30 à 13h30 et de 16h à 19h
- **Jeudi 15 juillet** de 9h à 13h

A Louvern , Parvis de l' glise, rue nationale

- **Lundi 12 juillet** de 15h à 19h

Pour les communaut s de communes du reste du d partement (sans rendez-vous) :

- **Mardi 13 juillet** : à Mayenne, parking des halls du parc des expositions, rue Volney
- **Jeudi 15 juillet** : à Château-Gontier-sur-Mayenne, Halle du Haut Anjou, Parc Saint-Fiacre

Ces unités mobiles de prélèvement conservent un fonctionnement simple : sans rendez-vous, sans prescription et avec prise en charge à 100% et sans avance de frais.

Les unités mobiles renforcent l'offre hospitalière, libérale et celle des laboratoires.

Retrouvez ces informations sur la page suivante : <https://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr/covid-19-les-campagnes-de-depistage-en-pays-de-la-loire>

Tous les lieux de dépistage du département (**laboratoires, pharmacies...**) sont disponibles sur le site **www.sante.fr** .

Pour freiner efficacement la propagation du virus, nous devons continuer d'utiliser tous les moyens à notre disposition, à savoir le respect des gestes barrières, le déploiement des mesures TAP (tester/alerter/protéger) et la vaccination.

Restons mobilisés : protégeons-nous, protégeons les autres !

Contact presse : Service communication - 06 78 26 56 94 / ars-pdl-communication@ars.sante.fr / [@ars_pdl](https://twitter.com/ars_pdl)